Marie-Paule,

Comment en quelques mots dire au revoir à une personne hors du commun comme Toi.

C'est un défi que je veux bien relever car je garderai à jamais dans tous les combats que nous avons menés ensemble au nom des personnes en situation de grande dépendance cette voix qui répétait inlassablement : « Plus le Défi est difficile, plus la Joie d'y arriver est intense ».

Toujours à l'avant-garde de concepts sur le handicap, avec Jérémy tu as fortement contribué à la mise en place de prise en charge 24h/24 en accord avec le projet de vie de la personne au point même d'aller en négocier le décret en mai 2006 auprès du ministère concerné; comment imaginer alors que toi, tu en bénéficierais aussi un jour.

Merci pour cet engagement et tes interventions à la CDAPH qui ne sont jamais passées inaperçues car tu venais y défendre un quotidien que seules les personnes en situation de dépendance extrême connaissent.

Face à l'adversité de ta maladie, tu as été seule décisionnaire, et c'est là toute ta Force !
C'est pour cela que nous, association de personnes en situation de handicap, continuerons de défendre l'application de cette Loi du 11/02/2005.
Je te le promets !!!

Au nom des associations avec lesquelles tu as travaillé, des personnes en situation de handicap qui n'ont pas toujours eu conscience du travail de fourmis que tu as fourni dans l'ombre : un grand merci !!! Désormais, grâce à toi handicap et pitié n'ont plus raison d'être. Aujourd'hui, respect des choix de l'individu, dépendance et exigence sont tout à fait honorables !!!

Au revoir,
Dans nos Cœurs, Tu resteras une « Pionnière », une « Guerrière »…
Je retiendrai pour toujours cette leçon de vie « Ou vivre et mourir dans la dignité, en toute humanité, entouré des siens est encore possible dans le pays des droits de l homme. »

A une bergère des temps modernes, tout aussi émouvante de par sa Légende Personnelle.
Bon voyage